

Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 30 JANVIER 2009

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD, Mrs André MASLANKIEWICZ
et Emile PERRAUD, Adjoints.

Mmes et Mrs Valérie CARPIN, Christine COCHET, Marie-Françoise PASCAL, Michel BATTISTELLA, Alain BOUVET, Bruno FORT, Laurent JOLY, Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs Eric CURTET, Pierre DUPORT et Fabrice GALLET.

Secrétaire de séance : Mme Colette BLANCHARD

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine PITRAT

Intervention de Monsieur Jacques CHEVAT, Vice-Président de la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey, chargé des finances venu informer :

- sur le fonctionnement de la Communauté de Communes
- sur la Taxe Professionnelle de Zone
- sur la Taxe Professionnelle Unique

Ordre du jour :

- Convention de déneigement
- Convention SPA
- Demandes de subventions
- Tarifs et modalités de location de la salle des fêtes
- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et nomme Mme Colette BLANCHARD, secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

- Déneigement : il est rappelé la décision prise de confier à Jean-Marc DUMOLLARD le déneigement de la commune. Une convention sera passée entre la commune et Mr DUMOLLARD pour une durée de 6 ans. L'indemnité d'astreinte est fixée à 460 € HT et le tarif horaire à 40 € HT. Décision adoptée par 11 voix pour et 1 abstention (Mme Valérie CARPIN).
- SPA : renouvellement de la convention avec la SPA pour la capture et la garde des animaux errants au tarif de 0.26 €/habitant. Décision adoptée à l'unanimité.
- Demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la mise à jour du plan d'épandage des boues et la recherche de l'origine de la contamination des boues. Décision adoptée à l'unanimité.

- Location de la salle des fêtes : tarif pour le week-end
- Personne résidant à Chazey-Bons : grande salle € 160 € / petite salle € 100 €
- Association de la Commune : grande salle € 160 € / petite salle € 100 € avec une manifestation gratuite par an et par salle.
- Personne ne résidant pas à Chazey-Bons : grande salle € 350 € / petite salle € 230 €
- Caution : 500 €

Décision adoptée par 10 voix pour et 2 voix contre (Mrs Alain BOUVET et André MASLANKIEWICZ).

Informations diverses :

- Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée dans la commune de Contrevoz, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à l'exploitation de la carrière ;
- Le logement communal situé place de l'église sera libre au 01/02/2009 ;
- Salle communale de Cressieu à mettre aux normes pour permettre la mise à disposition du public ;
- Grève du 29/01 : deux classes sur quatre ont fonctionné. Il était prévu d'accueillir un élève d'une des classes dont l'enseignante était en grève mais il ne s'est pas présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 30 janvier 2009.

Chazey-Bons, le 31 janvier 2009



Le Maire,

Didier BONNARD